

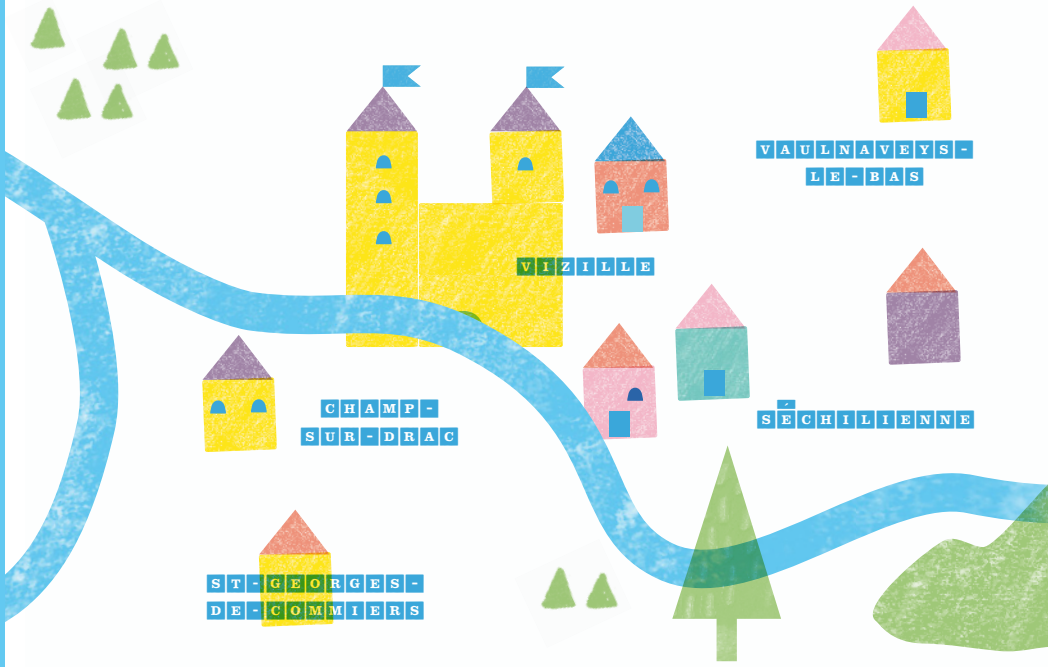
BRIE-ET-
ANGONNES

JARRIE

VAULNAVEYS-
LE-HAUT

GUIDE PRATIQUE

Accueil du jeune enfant du territoire du S.I.C.C.E.



VAULNAVEYS-
LE-BAS

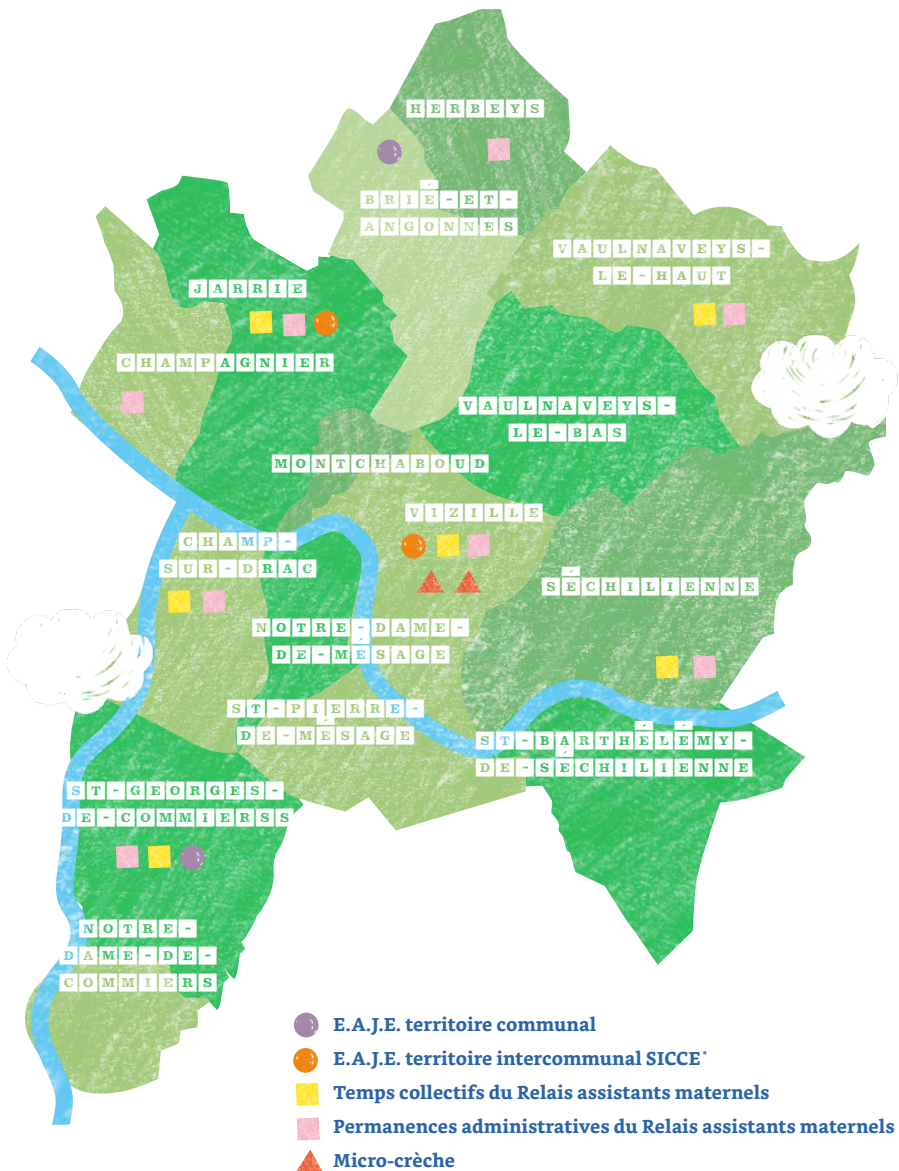
VIZILLE

CHAMP-
SUR-DRAC

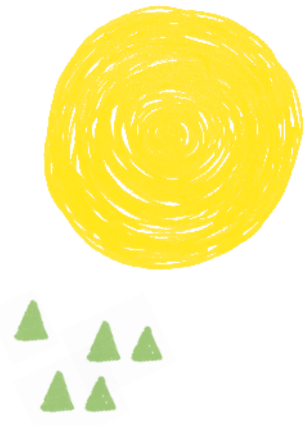
SÉCHILLIENNE

ST-GEORGES-
DE-COMMIERS

S I C C E



* Syndicat Intercommunal à la carte du Collège de Jarrie et Contrat Enfance.



EDITO



Chers parents et professionnels de la petite enfance,

Après plusieurs changements de collectivités, 15 Maires ont décidé de s'associer, en 2015, dans une reprise coordonnée des services déjà existants de la petite enfance du territoire à travers la gestion des relais assistants maternels, des crèches et tout dernièrement du lieu d'accueil enfants-parents «Bleu Citron».

Les 15 communes membres du SICCE, à des compétences différentes, ont exprimé avec force, la volonté de s'investir dans le domaine de la petite enfance afin de le structurer et le développer.

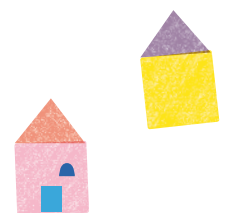
Si le souhait des élus est de renforcer la politique petite enfance sur le territoire, ils se sont donnés pour objectifs : l'accompagnement des familles et de leurs jeunes enfants, d'être au plus près de leurs préoccupations, de veiller à répondre aux besoins spécifiques de chacun (accueil individuel, accueil

collectif, accompagnement à la parentalité, services départementaux et partenaires locaux...). Il s'agit de faire en sorte que les professionnels (assistants maternels agréés, agents des structures) puissent s'assurer que les jeunes enfants grandissent sereinement, à leur rythme et dans un cadre adapté et sécurisé. Les actions du syndicat sont mises en œuvre par des professionnels formés et dévoués dont le savoir-faire n'est plus à démontrer.

Cette plaquette a pour objectif de vous permettre de disposer des informations utiles afin de guider toute la famille dans ses recherches sur les services petite enfance développés par le SICCE, que les structures les mettant en œuvre soient associatives ou intercommunales.

Bien chaleureusement,

Raphaël GUERRERO
Président du SICCE
Maire de Jarrie





La protection maternelle et infantile (PMI) Service Local de Solidarité de Vizille

**Pour répondre à toutes vos questions, pour des conseils et des informations,
pour accompagner les parents, pour les enfants de 0 à 6 ans.**

Vous pouvez faire appel à :

- Un Médecin :
Madame Fouillard Marie Claude
- Une Sagefemme :
Madame Ballevre Pascale
- Des Infirmières puéricultrices :
*Mesdames Faivre Valérie
et Mieg Caroline*

Pour :

- Des consultations prénatales
avec la sagefemme
- Des consultations médicales à Vizille
et au Péage de Vizille
- Des consultations post natales
avec les puéricultrices



**88 rue Emile Cros
38220 Vizille**

 **04 76 78 32 32**

Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) Bleu Citron

**Le lieu est ouvert la moitié des vacances scolaires, fermeture au mois d'août.
Jours d'ouverture : Lundi 9h- 11h30 lieu à déterminer
Jeudi 9h-11h30 à Vizille**

Le LAEP Bleu Citron est un espace
d'écoute et d'échanges où les parents
peuvent se rencontrer, se détendre ...

Les enfants peuvent jouer
et se sociabiliser.

En présence de deux accueillants
professionnels de l'enfance et de la
famille, Bleu Citron est ouvert à tous
les enfants de la naissance à 4 ans

accompagnés d'un parent (parents,
grands-parents, futurs parents...)
ou assistant maternel. L'enfant est
sous la responsabilité de l'adulte qui
l'accompagne, dans le respect des
règles de fonctionnement.

Cet espace est gratuit, anonyme et
sans inscription. C'est un lieu où la
confidentialité est de rigueur.

**Maison de l'enfant
123 rue de la république
38220 Vizille**

 **04 76 78 33 61**

carole.mollon@sudgrenoblois.fr





Le relais assistants maternels (RAM) du Sud Grenoblois

Service géré par le SICCE, il s'agit d'un lieu ressource d'informations et d'échanges. Il propose des accueils sur la plupart des communes du territoire. Le RAM est un service gratuit, cofinancé par le SICCE, la caisse d'allocations familiales de l'Isère et le conseil départemental.

Il s'adresse :

Aux parents pour :

- Les renseigner sur les différents modes d'accueil (structures collectives et assistants maternels),
- Les informer sur les démarches administratives relatives à leur fonction d'employeur tout au long de l'accueil de l'enfant,
- Les accompagner dans leur rôle éducatif auprès de leur enfant.

Aux assistants maternels pour :

- Les renseigner sur leurs droits et devoirs de salariés du particulier employeur,

- Leur proposer des temps de rencontres et de professionnalisation,
- Les accompagner dans l'exercice de leur profession tout au long de leur activité.

Aux enfants pour :

- Leur proposer différents temps d'éveil accompagnés de leur assistant maternel
- Leur permettre d'appréhender tout en douceur la vie en collectivité.

Le RAM est itinérant sur les communes du SICCE

04 76 78 89 09
ram@sudgrenoblois.fr



L'accueil individuel

Il s'agit de l'accueil de l'enfant par un assistant maternel agréé (par le conseil départemental) à son domicile ou en MAM (maison d'assistants maternels) qui consiste en un regroupement de 3 à 4 assistants maternels agréés dans un local agréé par la PMI, ou par un auxiliaire parental au domicile des parents.

Dans un environnement familial, ils accompagnent l'enfant dans son développement en lui proposant un accueil personnalisé garantissant sa santé, sa sécurité, sa socialisation et son épanouissement.



Les assistants maternels

Professionnels de la petite enfance pouvant accueillir à leur domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM) les enfants dès 2 mois 1/2.

Ils peuvent accueillir jusqu' à 4 enfants. L'assistant maternel est salarié du particulier employeur, liés par un contrat de travail que cadre la convention collective nationale du particulier employeur.

Cet accueil est conditionné par l'obtention d'un agrément délivré par la PMI, ainsi que par 120 heures de formation obligatoire.

La CAF soutient financièrement les familles pour l'embauche d'un assistant maternel en fonction de leurs ressources.



L'accueil collectif dans les établissements d'accueil du jeune enfant



Qu'est-ce qu'un accueil collectif ?

Les EAJE ou plus communément appelés crèches et multi accueil, sont des établissements qui accueillent les jeunes enfants à la journée dans des espaces adaptés et sécurisés. Ce sont des lieux d'éveil et de socialisation où une équipe de professionnels prennent en compte les besoins et le développement de l'enfant au quotidien. Ces professionnels, diplômés des métiers de la petite enfance, forment une équipe pluridisciplinaire, qui prend en charge l'enfant et accompagne les parents. Chaque structure dispose d'un projet d'établissement propre qui fixe les objectifs éducatifs et pédagogiques et garantit un fonctionnement conforme aux exigences réglementaires.

Quelles sont les différentes formes d'accueil ?

Ces établissements proposent :

- Un accueil régulier : lorsque les besoins d'accueil sont connus à l'avance et sont récurrents. Un contrat est établi sur la base d'un nombre d'heure réservé.

- Un accueil occasionnel : lorsque les besoins sont connus à l'avance, ponctuels et non récurrents
- Un accueil d'urgence : lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés.

Quelles sont les différentes formes de gestion ?

Le SICCE a pris la compétence petite enfance et gère les établissements d'accueil du jeune enfant pour les communes : Champagnier, Champ sur Drac, Jarrie, Montchaboud, Notre Dame de Mésage, Saint Barthélémy de Séchilienne, Vaulnaveys le Haut et Vizille.

Les autres structures sont soutenues par leur commune de résidence ou sont en gestion privée.

- Gestion publique par le SICCE pour l'EAJE de Jarrie et de Vaulnaveys le Haut.
- Gestion associative à but non lucratif pour l'EAJE de Vizille, Brié et Angonnes et Saint Georges de Commiers
- Gestion privée indépendante à but lucratif pour les deux micro-crèches de Vizille





Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) ou Multi-accueil **public**

J A R R I E

La Ribambelle

Capacité d'accueil : 20 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à l'entrée à l'école

Horaire et jour d'ouverture : Lundi au vendredi de 8h00 à 17h30

Fermeture annuelle : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

La structure multi-accueil « La Ribambelle » est gérée par le S.I.C.C.E., (syndicat intercommunal à la carte du collège de Jarrie et du contrat enfance) et est cofinancée par la CAF et la MSA. Elle assure un accueil de type collectif, de manière régulière ou occasionnelle.

L'équipe de professionnels a élaboré le projet éducatif et pédagogique autour de valeurs communes afin de garantir un accueil quotidien du jeune enfant de qualité et veillant au rythme de chacun.

La structure est située au cœur de la commune de Jarrie dans un cadre agréable et favorisant un rapport à la nature.

Le concept de bienveillance est au centre de toutes les réflexions et des pratiques.



**198 rue de la Pierre du Perron
38560 Jarrie**

04 76 68 68 30

ribambelle@sudgrenoblois.fr



1 0

Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) ou Multi-accueil **public**

V A U L N A V E Y S L E H A U T

Multi-accueil

Capacité d'accueil : 19 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à l'entrée à l'école

Horaire et jour d'ouverture : Lundi au vendredi de 7h15 à 18h15

Fermeture annuelle : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

La structure multi-accueil est gérée par le S.I.C.C.E., (syndicat intercommunal à la carte du collège de Jarrie et du contrat enfance) et est cofinancée par la CAF et la MSA. Elle assure un accueil de type collectif, de manière régulière ou occasionnelle.

L'équipe de professionnels a élaboré le projet éducatif et pédagogique autour de valeurs communes. Cet accueil quotidien est pensé de tel sorte qu'il permette à l'enfant d'acquiescer petit à petit de l'autonomie, dans le respect de son développement et de son rythme.

La structure est située au centre du village de Vulnaveys le Haut, tout proche de l'école maternelle et du relais assistants maternels facilitant ainsi l'accès aux services petite enfance par les familles. Cette proximité permet une collaboration entre les différents partenaires.



**route d'Uriage
38410 Vulnaveys le Haut**

04 76 78 33 61

carole.mollon@sudgrenoblois.fr

1 1



Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) ou Multi-accueil **associatif**

S A I N T G E O R G E S D E C O M M I E R S

Les petites canailles

Capacité d'accueil : 12 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans

Horaire et jour d'ouverture : Lundi au vendredi de 7h30 à 18h00

Fermeture annuelle : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

La crèche propose désormais aux familles un véritable mode d'accueil afin de concilier vie privée et vie professionnelle. Elle offre des accueils réguliers mais aussi des accueils ponctuels, d'urgence, et partiels.

les parents à venir avec les enfants et à participer à des animations, à des ateliers (cuisine, jardinage, bibliothèque...), commissions (bricolage, entretien), et aussi « café des parents ».

Depuis septembre 2016, nous accueillons les enfants dans un cadre sécurisant et entièrement rénové avec de nouveaux équipements (structure de motricité, clôture sécurisant le jardin...). Le cadre est familial et invite



**12 rue du dauphin
38450 Saint Georges de Commiers**

 **04 76 40 32 87**

Les-petites-canailles0763@orange.fr



Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) ou Multi-accueil **associatif**

V I Z I L L E

Les petits drôles

Capacité d'accueil : 26 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à l'entrée à l'école

Horaire et jour d'ouverture : Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermeture annuelle : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

La structure multi-accueil « Les Petits Drôles » à gestion associative de parents, est une structure multi accueil de type collectif qui propose un temps d'accueil régulier ou occasionnel. Depuis 1989, l'association doit sa pérennité et son existence grâce à l'implication régulière et constante de **ses adhérents : les parents**.

L'équipe pluridisciplinaire se donne comme mission de veiller à la santé, à la sécurité, à l'épanouissement, et au bien-être des enfants. Riche de nombreuses formations, l'équipe de professionnels a élaboré en partenariat avec les parents, le projet éducatif et pédagogique autour d'une valeur commune essentielle pour accompagner les enfants : La bienveillance.

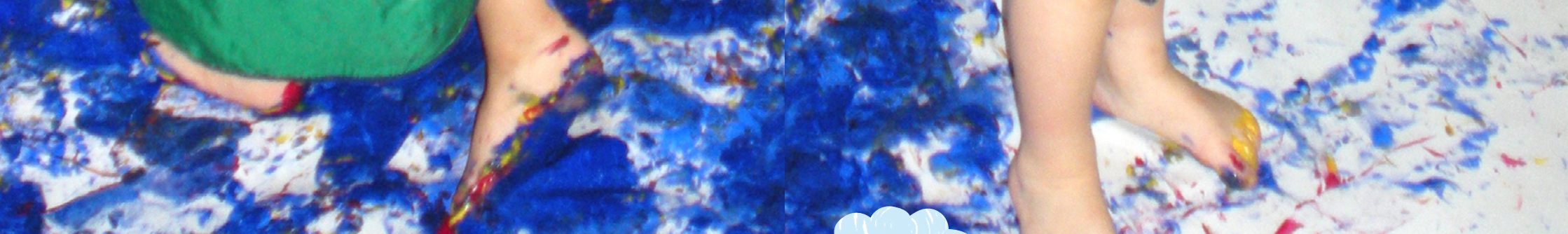
En choisissant de faire partie de cette association, les familles ont la possibilité d'accompagner l'éducation et l'éveil de leur enfant accueilli en collectivité.

Un cuisinier élabore chaque jour sur place les repas des enfants.

1 rue de la communale - 38220 Vizille

 **09 61 23 63 75**
ptits.droles@orange.fr





Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) ou Multi-accueil **associatif**

B R I É E T A N G O N N E S

Les Canailloux

Capacité d'accueil : 20 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois de 3 mois à 6 ans

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Fermetures annuelles : 4 semaines en août et 1 semaine à Noël

La gestion administrative de la structure est associative. Les parents jouent un rôle très important et actif au sein de la crèche.

L'équipe pédagogique, outre sa mission d'accompagner l'enfant dans son développement et d'assurer sa sécurité a choisi de travailler plus particulièrement sur la prise en compte de l'individualité de chaque enfant au sein de la collectivité.

L'Individualité, c'est accepter l'enfant tel qu'il est, en prenant en considération ses préoccupations du moment, son stade de développement. C'est aussi respecter le contexte familial de l'enfant et les conceptions qui en découlent (santé, alimentation, religion...) en lien avec les contraintes de la collectivité.

**51, Chemin de la Léchère
38320 Brié et Angonnes**

**04 76 72 06 26
garderielescanailloux@orange.fr**

1 4

Micro-crèches

V I Z I L L E

Les petits anges Les petits lapins

Capacité d'accueil : 10 places chacune

Tranche d'âge : Pour les enfants de 10 semaines à 3 ans révolus

Horaire et jour d'ouverture : Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermeture annuelle : 4 semaines par an (1 semaine entre Noël et jour de l'An, 1 semaine pendant les vacances de Pâques et les 2 premières semaines d'Août)

Les petits anges et Les petits lapins sont 2 micro-crèches, situées sur la commune de Vizille, à proximité l'une de l'autre. Elles sont ouvertes à toutes les communes du Sud Grenoblois.

Les enfants sont accueillis dans un cadre ludique. Les professionnels portent les valeurs de bienveillance et sont centrés sur les besoins des enfants.

Le projet pédagogique inspiré par la Méthode Montessori favorise l'autonomie de l'enfant et l'estime de soi.

26 rue Ampère - 38220 Vizille

**07 83 49 17 22
secretariat@lespetitsanges.fr
www.lespetitsanges.fr**



1 5



CHAMPAGNIER

HERBEYS

MONTCHABOUD

NOTRE-DAME-
DE-MESAGE

ST-PIERRE-
DE-MESAGE

ST-BARTHELEMY-
DE-SECHILLENNE

NOTRE-
DAME-DE-
COMMIERS

SICCE

Carole Mollon - Coordinatrice petite enfance
100 montée de la creuse - 38560 Jarrie

☎ 0476783361

carole.mollon@sudgrenoblois.fr